

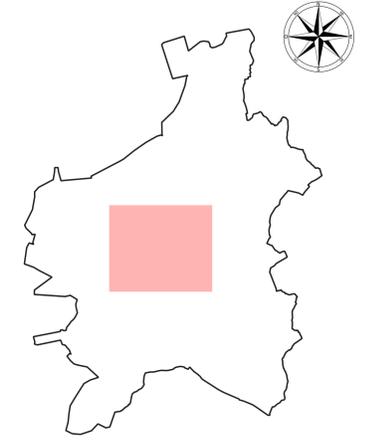


**LEGENDE**

- PM2 - Installations classées
- Servitude de protection des monuments historiques classés et des abords
- Servitude de protection des monuments historiques inscrits et des abords
- Servitude de protection des sites et monuments naturels classés
- Servitude de protection des sites et monuments naturels inscrits
- Servitude relative aux phares
- Servitude de passage sur le littoral
- Servitude relative à la distribution de gaz
- Servitude relative à la distribution d'énergie électrique
- Servitude au voisinage des voies ferrées
- Périmètre SPR
- Périmètre de PDA
- Servitude relative à l'alignement des voies nationales départementales ou communales

PL.U APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006 (modifié le 12 mai 2006)  
 1ère MISE A JOUR LE 12 MARS 2007  
 2ème MISE A JOUR LE 14 DECEMBRE 2007  
 3ème MISE A JOUR LE 15 DECEMBRE 2008  
 4ème MISE A JOUR LE 21 DECEMBRE 2011  
 5ème MISE A JOUR LE 07 JUILLET 2012  
 6ème MISE A JOUR LE 31 MAI 2013  
 7ème MISE A JOUR LE 1 DECEMBRE 2016  
 8ème MISE A JOUR LE 9 OCTOBRE 2017  
 9ème MISE A JOUR LE 25 FEVRIER 2020  
 10ème MISE A JOUR LE 16 SEPTEMBRE 2020  
 11ème MISE A JOUR LE 14 SEPTEMBRE 2021  
 12ème MISE A JOUR LE 2 DECEMBRE 2022

ville de Saint-Malo département d'Ille et Vilaine  
**plan local d'urbanisme**



6-4 - SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE  
 FORMAT D'IMPRESSION : A0

Saint-Malo  
 D.A.U.  
 Direction de l'Aménagement  
 & de l'Urbanisme  
 dossier  
 671P59

PDA (Périmètre Délimité des Abords)  
 du manoir de la Giclais  
 Arrêté préfectoral du 25 juin 2020

PDA (Périmètre Délimité des Abords)  
 de la malouinière de la Rivière  
 Arrêté préfectoral du 25 juin 2020

ZPPAUP PAR ARRÊTÉ  
 PRÉFECTORAL DU 07/04/2003  
 (SAINT-RIEUX)  
 Transformation des servitudes  
 en SPR depuis loi LCAP du 07/07/2016